

Date d'affichage de l'avis de dépôt en mairie le :
Transmission au contrôle de légalité le :

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Demande déposée le 24/01/2024 Accordée le 29/05/2024		N° PC 014 371 24 00006
Par :	SCA LA BRUYERE, Madame PATOUREAU NINON	Surface de plancher créée : 470,85 m ²
Demeurant à :	1244 CHEMIN DE LA SALETTE 14140 LIVAROT- PAYS D'AUGE	
Pour :	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AGRICOLE	
Sur un terrain sis à :	1244 CHEMIN DE LA SALETTE 14140 LIVAROT PAYS D'AUGE	
Parcelle :	14371 471 B 79	

LE MAIRE

Vu la demande de Permis de construire susvisée,

Vu la demande d'annulation du Permis de construire susvisé transmise par SCA LA BRUYERE, Madame PATOUREAU NINON, en Mairie de LIVAROT-PAYS-D'AUGE le 27/04/2026,

ARRÊTE

ARTICLE UN (UNIQUE) : le Permis de construire susvisé est annulé.

Fait à : LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Le : 04.05.2026

Le Maire, M. Jonathan BLIN



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

OBSERVATIONS :

- Taxes : une copie du présent arrêté est transmise aux services de l'État compétents en la matière pour l'annulation des taxes d'urbanisme attachées au permis de construire.